

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 9 Avril 2025

DEL_20250409_08

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29
20
24

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Jean-Louis LELIEVRE
Laurence FREMINET – Gilles BRIAND – Emilie CORDIER
Hervé MORICE – Eric MEIGNEN – Denis ROULAND
Jean-Pierre LE CROM – Laurence DUPONT – Stéphanie BURNEL
Cécile OLIVIER – Marjorie GARCIA – Yannick BEAUVAIS
Thierno DIALLO – Brieg PICAULT – David PELON – Françoise HAFFRAY
Alain DESMARS (départ à 20h00)

Objet :

**Présentation des
subventions
accordées aux
associations
au titre de l'exercice
2025**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

10 avril 2025

Et que la convocation avait été faite le
27 mars 2025
(documents budgétaires)
Et le 2 avril 2025

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Emilie CORDIER
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Benoît PICHARD a donné son pouvoir à Laurence DUPONT
- Jessica NICOLAS a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Didier NOUZILLEAU a donné son pouvoir à David PELON
- Alain DESMARS a donné son pouvoir à Gilles BRIAND (départ à 20h00)

Absents : Magali MACE – Cécile NICOLAS - Michel CONANEC – Aurélie LE GUNEHEC

Madame Dominique MAHE-VINCE a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

Chaque année la Commune de Trignac propose de verser aux associations des subventions, qui sont inscrites en annexe au budget primitif du Budget Principal au titre de l'exercice concerné.

Il convient donc de prendre une délibération pour pouvoir verser aux associations leurs subventions de fonctionnement sous réserve de la vérification de pièces justificatives.

Monsieur Eric MEIGNEN, Président de l'Office Municipal des Sports, ne prend pas part au vote.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

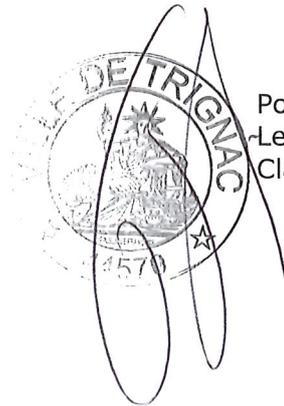
VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission des Finances en date du 17 mars 2025,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- **Article 1** : D'approuver le versement des subventions aux associations telles que récapitulées dans le document en annexe de la présente délibération, sous réserve de la vérification de pièces justificatives
- **Article 2** : De dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif du Budget Principal de la Ville de Trignac de l'exercice 2025, au chapitre 65, à l'article 65748.
- **Article 3** : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

Voix pour	22
Voix contre	0
Abstentions	2



Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Retour en Mairie le : 
Publié le :
Publié ou affiché le :
ID : 044-214402109-20250409-DEL_20250409_08-DE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

N° dossier	Nom de l'association	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> Envoyé en préfecture le 16/04/2025 Reçu en préfecture le 16/04/2025 Publié le ID : 044-214402109-20250409-DEL_20250409_08-DE </div>	Subventions 2025 Montant proposé
1	LES JARDINS DE BRIERE		740 €
2	LES JARDINS DU BRIVET		330 €
5	Ecole de Musique Trignacaise		32 000 €
8	MRAP Région Nazairienne Mouvement contre le racisme		100 €
11	ASCT DANSES DE SALON		230 €
15	ASCT TRIGNAC BASKET BALL		8 355 €
19	ASCT CYCLO		365 €
20	AUTOUR D'UN CAFE		110 €
23	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE TRIGNAC		1 935 €
24	ATKS – ATLANTIQUE TRIGNAC KARATE SHOTOKAN		2 000 €
25	JEUNES SAPEURS POMPIERS DE L'ESTUAIRE		170 €
27	TRIGNAC ECHECS		1 190 €
28	TATY A NOUS		250 €
29	ATLC CYBER-CENTRE		1 745 €
30	OMS TRIGNAC		2 270 €
31	TOP 13		1 400 €
36	TRIGNAC HANDBALL		8 355 €
38	SECOURS POPULAIRE Français		660 €
39	ASCT LES AMOUREUX DES CHEMINS		230 €
41	MES DEBILITES		645 €
42	BRIVET CANOE KAYAK		1 660 €
43	LINKIAA CAP FAMILLES		100 €
44	BOXE PIEDS POINGS TRIGNAC ACADEMIE		1 800 €
47	RUGBY CLUB TRIGNACAIS		24 000 €
48	LOISIR ET CREATION		225 €
49	SOCIETE DE CHASSE		865 €
52	TRIGNAC TENNIS DE TABLE		1 325 €
60	COS		70 997,62 €
62	LES PETITS MOUSSAILLONS		77 000 €
63	POLLENIZ (anciennement FDGDON 44)		2 000 €
64	ASS ORDRE DES AVOCATS ST NAZAIRE		1 540 €
72	OSCM		32 000 €
75	OFFICE ANIMATION SPORTIVE BRIERE (OASB)		11 300 €
82	FNACA		250 €
83	USEP (Groupement des Associations USEP de Brière)		860 €

N° dossier	Nom de l'association	Subventions 2025 Montant proposé
86	COMITE DU SOUVENIR 44 - Comité départemental du souvenir des fusillées de Châteaubriand et Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure	100 €
92	Club Photo Trignac (Anciennement ASCT PHOTOS)	290 €
97	TAKKU LIGGEEY	205 €
99	Rêves de Clown	150 €
104	Centre d'Histoire du Travail (CHT)	150 €
110	Phoenix Danse Trignac	2 470 €
117	A.N.G.E	130 €
220	Saint Nazaire Association - Estuaire Magazine	3 500 €
232	La soupe aux cailloux 44	1550 €
233	A vélo sans âge	900 €
234	GARAGE SOLIDAIRE RE-PARE	250 €
236	LES BRIERONNES CREATIVES	270 €
237	LE PANIER DU PATELIN	420 €
240	AMRC (Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant)	150 €
244	ATTO NOUVELLE VIE	150 €
102	Réserve	10 312,38 €
	TOTAL :	310 000,00 €

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID : 044-214402109-20250409-DEL_20250409_08-DE

